
MISCELLANEOUS NOTICES/AVIS DIVERS

SPECIES AT RISK (NWT) ACT**NOTICE OF LISTED SPECIES****WOOD BISON**

Pursuant to section 39 of the *Species at Risk (NWT) Act*, S.N.W.T. 2009, c.16, on July 13, 2017 the Minister of Environment and Natural Resources added wood bison (*Bison bison athabascae*) to the Northwest Territories List of Species at Risk as a threatened species. The term of the listing is 10 years.

The Minister has listed the species following receipt of a consensus agreement developed under section 36 of the Act. The consensus agreement and reasons for it, the assessment and species status report, and further information are available online at nwt-species-at-risk.ca.

LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (TNO)**AVIS D'INSCRIPTION DES ESPÈCES****BISON DES BOIS**

En vertu de l'article 39 de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*, L.T.N.-O. 2009, ch.16, en date du 13 juillet 2017, le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles a ajouté le bison des bois (*Bison bison athabascae*) à la liste des espèces en péril aux Territoires du Nord-Ouest en tant qu'espèce menacée. La durée de l'inscription est de 10 ans.

Le ministre a inscrit l'espèce sur la liste après réception d'un accord de consensus développé en vertu de l'article 36 de la Loi. L'accord de consensus, les motifs qui le justifient, l'évaluation, le rapport de situation de l'espèce et l'information supplémentaire sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : nwt-species-at-risk.ca.